

## Registre des délibérations

Syndicat Intercommunal  
de Regroupement Pédagogique  
Os-Marsillon / Abidos

### DÉLIBÉRATION N°2025/12

Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Envoyé en préfecture le 10/07/2025  
Reçu en préfecture le 10/07/2025  
Publié le  
ID : 064-256402579-20250701-D2025\_12-DE

Le premier juillet de l'an deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Comité Syndical de ces Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MIRASSOU, Président.

Présents : Mme Martine BACARDATZ, M. Christian CHAFFANEL, M. Edouard De GRANGE, Mme Vanessa DONNAY, Mme Mireille JOUBERT, M. Jean-Claude MIRASSOU, M. Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques BRUNO, Procuration à M. Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés :

Mme Mélinda CAZALET, Mme Karine AGRAFEIL

Madame Vanessa DONNAY a été nommée secrétaire de séance.

#### TARIF DES REPAS - CANTINE SCOLAIRE - ANNÉE 2025-2026

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical les tarifs de la cantine appliqués pour l'année scolaire 2024-2025 :

- 4.20€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON
- 4.70€ pour les enfants extérieurs aux deux communes
- 4.20€ pour les enseignants et le personnel

Pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026, le Président propose de conserver les tarifs en cours puisque que les prestations n'ont pas augmenté.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité

**DÉCIDE** de conserver les tarifs 2024-2025 pour l'année scolaire 2025-2026 soit :

- 4.20€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON
- 4.70€ pour les enfants extérieurs aux deux communes
- 4.20€ pour les enseignants et le personnel

**TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à Abidos, les jour, mois et an que dessus.

Date de convocation : le 23 juin 2025

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Abidos le 1<sup>er</sup> juillet 2025  
**Le Président,**

Jean-Claude Mirassou

